

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 18 juillet 2018, à compter de 18 h 30,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe

**Dossier n° :** D08-02-18/A-00209  
**Propriétaire(s) :** Philip C. Dereck et M. Catherine Derick  
**Emplacement :** 13, rue Lyall  
**Quartier :** 9 - Knoxdale-Merivale  
**Description officielle :** partie du lot 133, plan enr. 310509  
**Zonage :** R1FF  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Les propriétaires souhaitent aménager légalement un logement secondaire dans le sous-sol de leur maison existante, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

**DISPENSE REQUISE :**

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre la réduction de la largeur du lot à 19,2 mètres, alors que le règlement exige une largeur de lot d'au moins 19,5 mètres.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.